



Vos dons pour la non-violence

# ESSENTIEL 2024

V. Septembre 2025

## Faire face à l'amplification des conflits guerriers et aux montées des régimes autoritaires.

Ce court document présente l'« Essentiel » de notre activité 2024. Il faut reconnaître que notre mission de développer la culture de non-violence au XXI<sup>e</sup> siècle s'annonce de plus en plus difficile... Nos désormais 20 organisations non-violentes membres (saluons au passage l'adhésion récente de Greenpeace en 2025) ne renoncent pas devant cette tâche herculéenne.

Toute action dans ce sens, même modeste, compte ; les demandes de formations à la non-violence augmentent, les actions de résistance (climat, social, politique) n'ont jamais été si nombreuses et prennent des formes non-violentes dans leur très grande majorité, les débats, ouvrages, colloques évoquent de plus en plus les stratégies non-violentes... L'incertitude domine notre temps. Les dons à Non-violence XXI contribuent à maintenir l'espoir et la volonté de poursuivre notre mission.

François Marchand, co-président de Non-violence XXI.

**Non-violence XXI** collecte depuis 2001 des dons et des legs, dans le but de soutenir la culture de non-violence dans toute sa force et sa diversité !

Pour cela, notre association finance des projets, promeut la non-violence à travers l'organisation d'événements et met en réseau les acteurs de la non-violence.

Non-violence XXI regroupe aujourd'hui les principales organisations non-violentes (ONV) en France.



### Nos membres



GREENPEACE



# CHIFFRES-CLÉS 2024

**37**

PROJETS FINANCIÉS, PAR  
LA REDISTRIBUTION DE

**94 713 €**

ISSUS DE DONS ET SUBVENTIONS

**11**

**FORMATIONS DONNÉES  
PENDANT LE FESTIVAL  
DES 21 HEURES DE LA  
NON-VIOLENCE**

**3**

ÉVÉNEMENTS POUR PARLER  
“ÉDUCATION ET  
NON-VIOLENCE”

**TÉLÉCAUSERIE - APPRENDRE À APPRENDRE LA  
NON-VIOLENCE AUX ENFANTS ET AUX ADOS  
TÉLÉCAUSERIE - FACE AU HARCÈLEMENT ET  
POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ  
TABLE RONDE - OSER LA NON-VIOLENCE ! A  
L'ÉCOLE, AU COLLÈGE...**

**19**

ORGANISATIONS  
NON-VIOLENTES  
DANS NOTRE RÉSEAU

FIN 2024,  
AVEC L'ARRIVÉE DE



**ACTION  
JUSTICE  
CLIMAT**

# Quel est notre modèle économique?

Chaque année, Non-violence XXI collecte les dons de particuliers dans le but de les redistribuer à des projets non-violents, et conserve 25% de ces dons pour son fonctionnement. Non-violence XXI reçoit aussi de la fondation Un Monde par Tous une subvention de 64 500 € pour redistribution.

Par ailleurs, certaines associations non-violentes, membres ou non de Non-violence XXI, passent par Non-violence XXI pour collecter des dons auprès des particuliers. Notre association ne conserve dans ce cas que 10% de ces dons.

Non-violence XXI reçoit également des dons et subventions dédiés à son fonctionnement, notamment de la part de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès Humain.

## Extrait du compte de résultat par origine et destination

Nous présentons ci-dessous un extrait de nos comptes, mettant en évidence les grandes catégories de nos recettes et de nos dépenses. Précisons que les dons d'une année N sont redistribués en année N+1. Vous pouvez retrouver le détail dans les comptes annuels.

<u>Produits par origine</u>	Exercice 2024	Exercice 2023	
Dons des particuliers	65 427 €	90 033 €	L'écart par rapport à 2023 est due à l'importante campagne de collecte de dons pour la revue S!lence cette année là
Subventions et mécénat	128 700 €	125 000 €	
Ventes	8 048 €	6 160 €	
<u>Charges par destination</u>	Exercice 2024	Exercice 2023	
Aides financières	127 194 €	95 144 €	Augmentation importante des aides financières due à la redistribution en 2024 des dons collectés en 2023 pour S!lence
Promotion de la non-violence et vie du réseau	51 275 €	65 648 €	Diminution des dépenses liée à une nouvelle formule des 21 heures de la non-violence en 2024, moins coûteuse
Fonctionnement (dont gestion des dons)	33 033 €	33 958 €	

### Synthèse des dons reçus :

**320 DONATEUR·ICES**  
**DON MOYEN 178 €**

# Les temps forts de 2024 !

- La troisième édition du **festival des 21 heures de la non-violence** s'est tenue au Point Ephémère le 19 octobre 2024. Fort·es des enseignements des premières éditions, nous avons choisi de condenser l'événement sur une seule journée et fait le pari du tout physique. L'idée étant de concentrer les efforts de programmation, logistique, communication..., de s'appuyer sur une thématique spécifique pour la table ronde, mais aussi d'impliquer davantage le public en proposant des formations ciblées.

Cette troisième édition est une réussite ; notre expérience des précédentes éditions a permis d'aboutir à une nouvelle formule plus cohérente et plus réaliste quant à nos capacités. Nous avons le sentiment de toucher du doigt une version qui nous ressemble, plus réaliste quant à nos capacités et notre taille.

Et notre ambition reste inchangée : faire de cet événement le rendez-vous annuel de la non-violence sous toutes ses formes (des relations interpersonnelles au militantisme de terrain) et élargir notre public au maximum.

La prochaine édition est prévue le 15 novembre 2025, sous un format similaire.



Table ronde, concert, atelier de formation et village associatif  
lors du 3e festival des 21 heures de la non-violence

- Pour la seconde fois, Non-violence XXI a également participé à la Fête de l'Humanité avec 7 de ses ONV membres, contre 3 l'année dernière. Nous étions rassemblées sous la bannière “résister par la non-violence”, et avons attiré de nombreuses personnes sur notre stand. Non-violence XXI continuera d'être présente pour donner de la visibilité à la non-violence dans cet événement phare de la rentrée, comme ce sera le cas en septembre 2025 avec 9 ONV membres.



*Notre stand partagé à la fête de l'Humanité*

- Enfin, en 2024, Non-violence XXI a voulu réfléchir sur les liens entre éducation et non-violence : cela s'est traduit par 2 télécauseries sur le sujet, une table ronde lors du festival des 21 heures de la non-violence, et des discussions entre ses membres lors de l'Assemblée Générale et au sein du conseil d'administration (CA).

## Processus de sélection et suivi des aides financières

### Attribution des aides financières

Deux fois par an, Non-violence XXI invite les associations non-violentes à lui soumettre des projets en recherche de financement.

La procédure d'attribution des aides financières est la suivante :

- Un formulaire de demande en ligne, à remplir avant le 25 février pour la session de printemps et avant le 25 septembre pour la session d'automne.
- Une première analyse des dossiers par Mathieu Nollet, actuel coordinateur, qui prépare les documents à répartir entre des instructeur·trices bénévoles (au nombre de 7 en 2024).
- L'analyse des dossiers sous 2 ou 3 semaines par les instructeur·trices, qui prennent contact avec les association demandeuses.

- Une réunion entre les instructeur·trices et le Bureau de l'association pour synthétiser les instructions et proposer une répartition financière au CA.
- Le CA se réunit dans les deux semaines qui suivent, pour décider de l'attribution des aides financières.

Pour départager les dossiers, nous nous basons notamment sur les critères suivants :

- Adéquation du projet avec nos objectifs de développement de la culture de non-violence
- Besoin d'un premier financement (effet de levier) pour un projet pertinent, mais difficile à faire financer.
- Faisabilité financière du projet.
- Efficacité du projet (objectifs visés par rapport au montant demandé)

## Suivi des projets financés

Le suivi des aides est effectué durant l'année qui suit l'année de réalisation du projet. Il est demandé aux associations financées de nous fournir leurs rapports financier et d'activité, ainsi qu'un bilan du projet réalisé.

Certaines aides financières étant associées à des conditions particulières (mutualisation avec d'autres associations, diffusions de documents Non-violence XXI, etc.), les associations doivent également justifier de leur mise en œuvre.



Photos de projets financés en 2024

## Ressources complémentaires

- [Rapport d'activité 2024](#)
- [Rapport financier 2024](#)
- [Liste des projets financés en 2024 se déroulant en 2025](#)
- [Bilan des projets financés sur l'année 2023](#)
- [Bureau et Conseil d'Administration de Non-violence XXI](#)